

Chapitre 16 : La France et la société française durant la seconde moitié du XX^e siècle

Introduction : Comment évoluent les républiques et la société française entre 1945 et les années 1980 ?

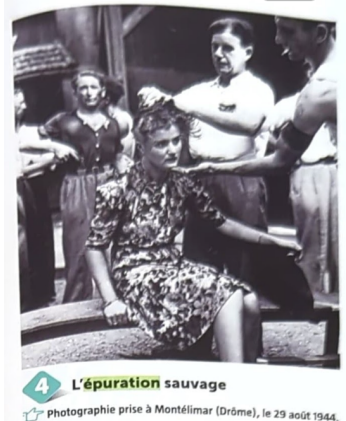
I) Après Vichy, il faut restaurer la République

A) En libérant le pays des forces réactionnaires

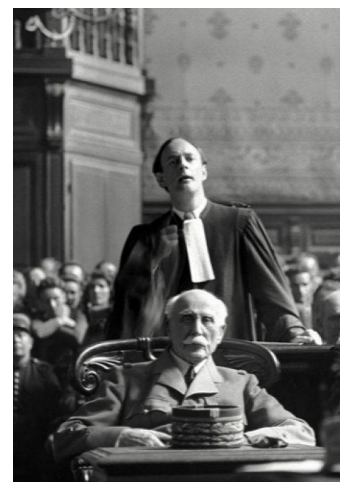


D'abord, il faut libérer le pays des forces nazies. Après le **Débarquement en Normandie** (6 juin 1944) et celui en Provence, le territoire français est progressivement libéré par les Alliés. Le 25 août 1944, Paris est libéré.

Lors de la Libération, les Français se vengent spontanément contre ceux considérés comme « collabos », c'est ce qu'on appelle **l'Épuration**. Les femmes sont particulièrement touchées par la colère populaire, celles accusées d'avoir couché avec des Allemands sont tondues publiquement (à droite).



Le **Gouvernement Provisoire de la République Française (G.P.R.F.)** reprend en main la répression en organisant des grands procès contre les hauts collaborationnistes, comme le chef haï de la Milice Française, Joseph Darnand, qui est condamné à mort et exécuté dans les jours qui suivent. En août 1945 a lieu le **Procès de Pétain** (à droite). Pétain est condamné à mort pour avoir collaboré avec l'Allemagne bien que le sort des juifs soit très loin des préoccupations des Français. Sa peine est transformée en prison à vie par De Gaulle du fait de son grand âge.



B) En restaurant la démocratie en France



Le régime de Vichy est remplacé par le G.P.R.F., présidé par le général De Gaulle, reconnu comme chef de la Résistance. Le Conseil National de la Résistance (C.N.R.) renie entièrement l'héritage du régime de Vichy, considéré alors comme un régime illégitime, et rétablit tous les droits et libertés de la III^e République ainsi que la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Le régime va même plus loin : en 1944, le Conseil National de la Résistance accorde le droit de vote aux femmes qui deviennent de vraies citoyennes capables d'être élues (à gauche). Tous ses acquis sont dus au fait que l'extrême-droite en France est réduite à néant et que les partis de gauche (Communistes, Socialistes, etc.) sont majoritaires entre 1945 et 1947.

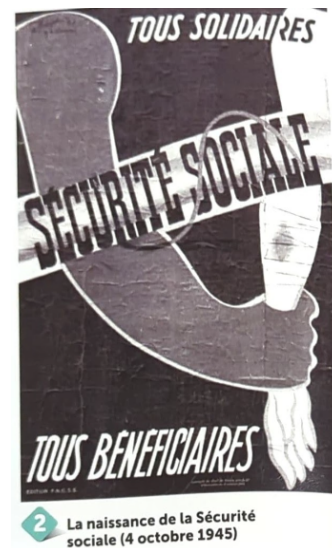
C) En reconstruisant la France grâce à la démocratie sociale.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la France est détruite, à la fois par les pillages allemands que par les bombardements alliés pour libérer le territoire. La situation alimentaire est tellement tendue que les **tickets de rationnement** subsistent jusqu'en 1949.



Le G.P.R.F. agit vite et fort en promulguant des mesures très sociales pour l'époque : nationalisations des grandes entreprises ayant collaboré avec les Nazis (Renault par exemple), des banques, des transports et de l'énergie.

Le 4 octobre 1945, Ambroise Croizat, ministre du Travail communiste, instaure en France la Sécurité Sociale, c'est-à-dire un système de santé financé et géré par les travailleurs eux-mêmes et qui répond au principe socialiste « *De chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins* ». C'est ce système égalitaire et équitable qui finance encore aujourd'hui les institutions de santé en France (hôpitaux, médecins...). C'est le début de l'**État-Providence***.



Avec la nouvelle **constitution*** de 1946, la IV^e République succède ensuite au G.P.R.F., c'est un régime parlementaire dans lequel les parlementaires ont énormément de pouvoir au détriment du président de la République qui n'a qu'un rôle politique mineur. De Gaulle disparaît de la vie politique et ce sont désormais les partis qui ont une influence majeure en France. Ce régime politique est souvent critiqué aujourd'hui pour avoir été trop instable et avoir un pouvoir exécutif trop faible par rapport aux parlementaires ; c'est pourtant ce régime qui a redressé la France après la Seconde Guerre mondiale et avec succès.

État-Providence : désigne un idéal d'État qui chercherait le bien-être de ses citoyens grâce à des interventions économiques et sociales.

Constitution : Loi fondamentale qui fixe l'organisation des pouvoirs d'un État.

II) L' « arrivée » de De Gaulle au pouvoir amène à la V^e République

A) La France est au bord de la guerre civile et du coup d'État militaire.

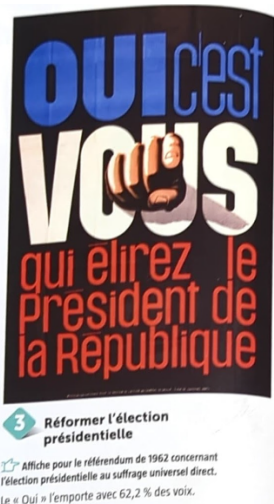
En 1958, la Quatrième République est engluée dans une guerre d'Algérie qui semble durer sans fin, le gouvernement français semble vouloir abandonner l'Algérie. Un **putsch*** éclate alors à Alger : des généraux de l'Armée française s'emparent du pouvoir en Algérie et menacent de débarquer en France pour forcer le gouvernement français à poursuivre la guerre en Algérie. Ils débarquent en Corse, la France est proche de la **guerre civile***. Charles de Gaulle (à droite), apprécié des putschistes et toujours populaire en France, propose alors de prendre le pouvoir pour résoudre la crise, ce que les parlementaires acceptent.

Putsch : désigne la révolte d'une partie de l'armée dans le but de provoquer un coup d'État militaire.

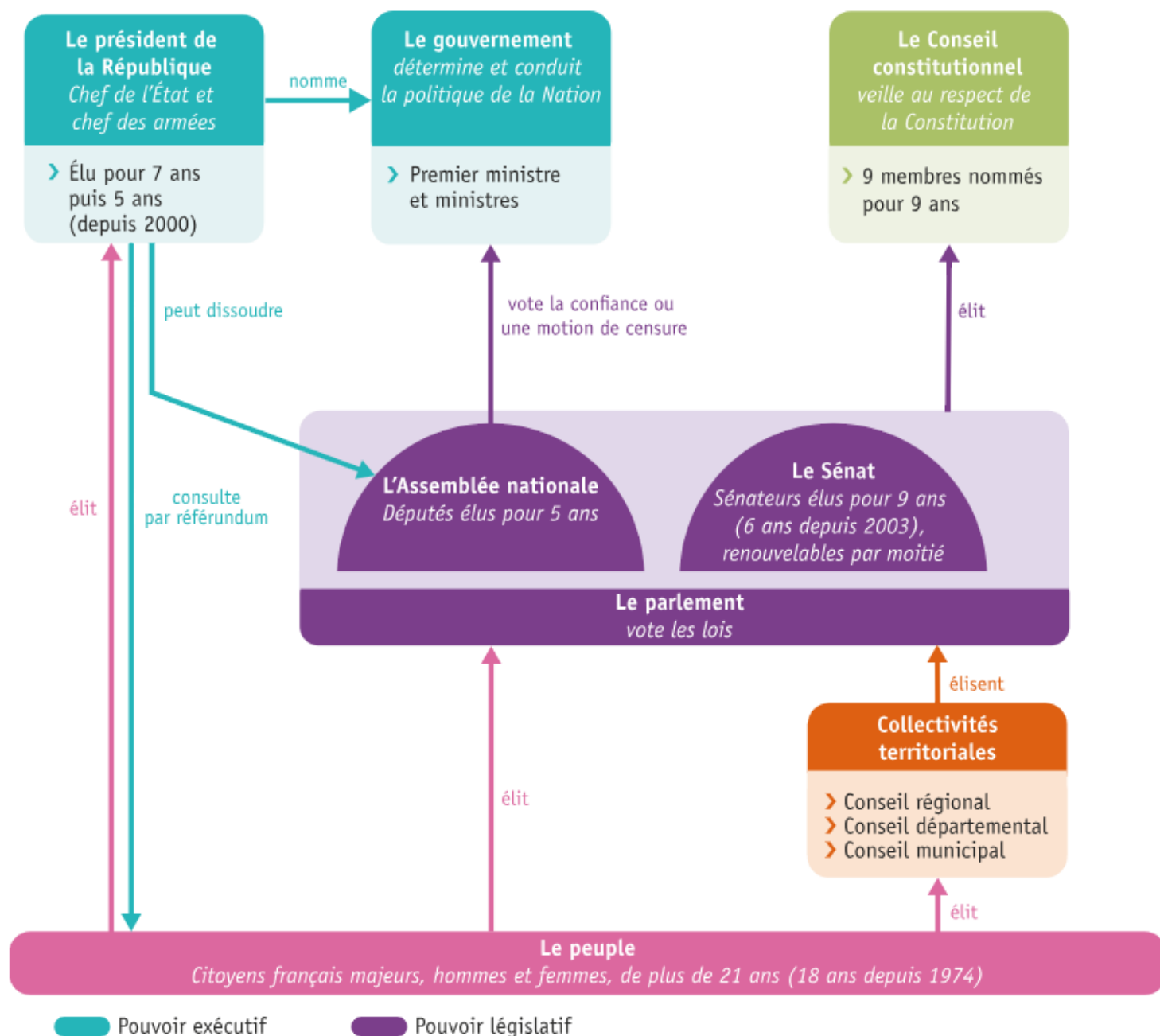
Guerre civile : désigne une situation dans laquelle une guerre éclate au sein de la population d'un pays sans que l'État ne soit capable de mettre fin à la violence.



B) La V^e République renforce le pouvoir exécutif



Le général de Gaulle fait voter par les Français une nouvelle **Constitution*** qui transforme totalement l'exercice du pouvoir en France. Désormais, la figure centrale est le Président de la République qui est élu au suffrage universel direct à partir de 1962. Il choisit le Premier ministre qui lui-même choisit tous les ministres du gouvernement, il est le chef des armées, il peut dissoudre l'Assemblée nationale, il peut organiser des référendums sur certains sujets et il est le chef de la diplomatie française. **C'est parce que le Président est directement élu par le peuple qu'il est légitime à avoir autant de pouvoirs.** Il est cependant possible au Parlement de renverser le gouvernement - mais pas le Président de République - grâce à une motion de censure.





Crédits : Coll. J.-J. Allevi/Rue des Archives

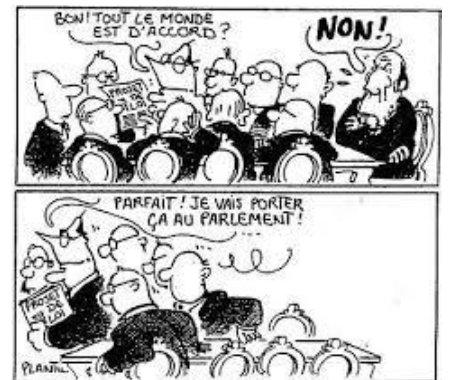
Affiche du PCF. 1958.

C) Un régime politique contesté et pourtant jamais remis en cause par la suite.

Ce nouveau régime est rapidement critiqué par les forces de gauche (*affiche du parti communiste à gauche*) qui dénoncent une trop grande concentration du pouvoir au sein d'un seul homme, on parle alors de **monarchie présidentielle**. En effet, le Président français a plus de pouvoirs que le roi britannique et peu de démocratie au monde offre autant de pouvoirs au chef de l'État. L'attention se focalise davantage sur l'élection présidentielle que sur les élections législatives, ce qui favorise le **populisme*** au détriment de la démocratie.

Pourtant, ce régime politique ne sera plus jamais remis en cause par la suite. François Mitterrand, candidat socialiste gagnant en 1981, avait été de ceux qui dénonçaient la confiscation du pouvoir par le Président de la République. Mais lorsqu'il devient lui-même Président, il choisit de ne pas remettre en cause les institutions et ses propres pouvoirs qui favorisent son exercice du pouvoir.

Pourtant, une situation permet de limiter le pouvoir du Président de la République : la **cohabitation***. En 1986, des élections législatives ont lieu en France et la droite de Jacques Chirac gagne les élections alors que le Président de la République, François Mitterrand, est de gauche. Jacques Chirac devient premier ministre et nomme les ministres de son gouvernement. Cette situation, anormale si on suit l'esprit du général de Gaulle, se répétera pourtant trois fois et verra au contraire un bon partage des pouvoirs bénéfique à la démocratie. Cette situation est aujourd'hui difficile à renouveler : les élections législatives sont désormais parfaitement alignées avec les élections présidentielles.



Populisme : rhétorique politique qui oppose le bon « Peuple » aux mauvaises élites dirigeantes et qui propose l'arrivée au pouvoir d'un homme providentiel et charismatique pour répondre au besoin du peuple.

Cohabitation : désigne une situation dans laquelle le Président de la République doit partager le pouvoir avec un gouvernement d'un bord politique opposé.

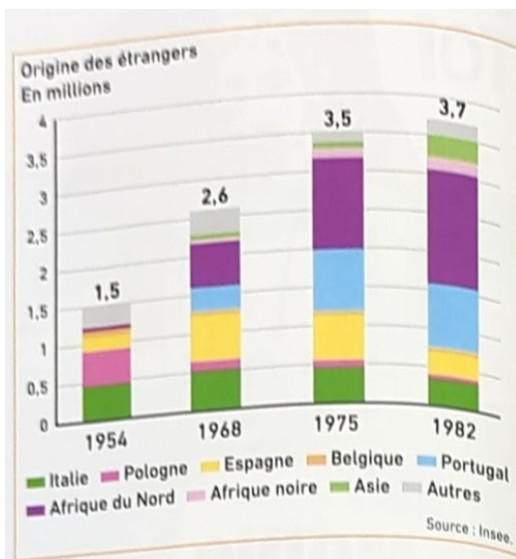


III) Les Françaises et les Français durant la V^e République

A) La transformation socio-économique de la société des Trentes Glorieuses (1945-1975)

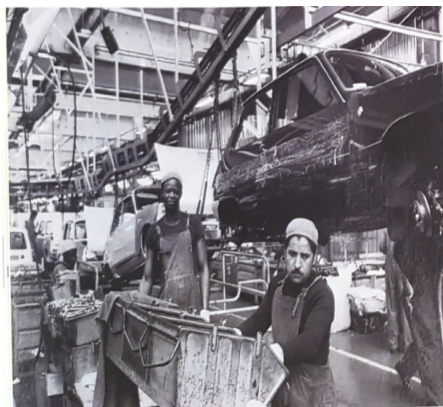
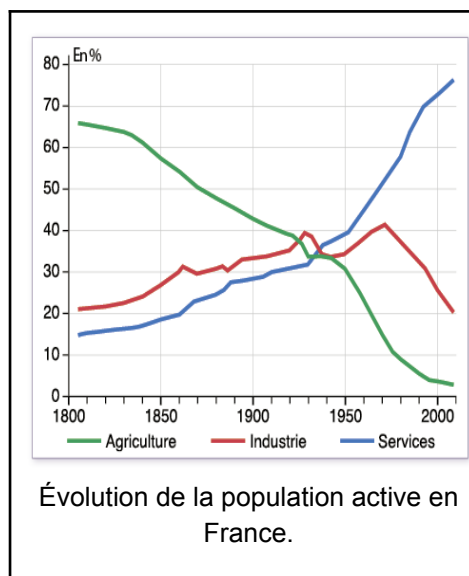
Pendant les **Trentes Glorieuses***, la France s'urbanise. L'État fait appel à des travailleurs immigrés pour remplir les usines du pays (*en bas*), majoritairement venus d'Europe du Sud et de plus en plus du Maghreb et d'Afrique subsaharienne (*à droite*). L'arrivée de ces travailleurs étrangers, couplée à un fort exode rural, révèle le manque criant de logements, les bidonvilles se multiplient. Pour répondre à ce problème, l'État lance des programmes de construction d'**Habitations à Loyer Modéré (H.L.M.)** et construit les « grands ensembles » au départ très modernes pour l'époque (*en bas*).

La population active augmente et se transforme : baisse du nombre de paysans, augmentation de celui des ouvriers, explosion des cadres qui incarnent la nouvelle classe moyenne (*en bas*). Les femmes entrent massivement dans l'emploi salarié, surtout dans le secteur tertiaire en plein essor. L'augmentation du niveau de vie permet aux Français d'accéder à la **société de consommation*** : les ménages s'équipent progressivement de réfrigérateurs, de leur propre voiture, de leur radio puis de la télévision.

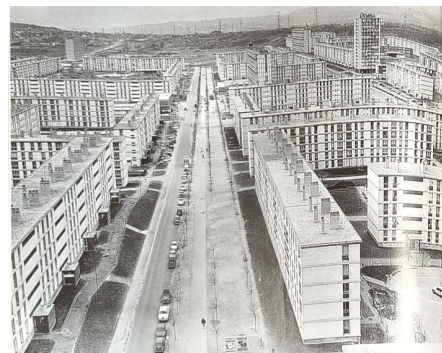


Trente Glorieuses : Années de prospérité de 1945 à 1974, marquées par la croissance économique et le plein-emploi.

Société de consommation : société dans laquelle les personnes sont incitées à consommer en quantité pour favoriser la croissance économique, par la publicité et le crédit.



Travailleurs immigrés sur une usine de montage de voitures de l'usine Renault de Flins.



Les premiers « grands ensembles », aujourd'hui appelés « cités », apparaissent dans les années 1960 pour lutter contre les bidonvilles qui se multiplient.

3 Regard sur l'immigré

Taoufik Bestandji, né en 1957 à Constantine (Algérie), arrive en France en 1978.

En arrivant à Grenoble, j'ai découvert les immigrés. Chez nous, ceux qu'on appelait les immigrés revenaient au bled une fois par an, ils arrivaient avec de l'argent, ils étaient bien habillés alors que nous n'avions même pas un jean. On avait l'image de gens complètement épanouis dans l'immigration et on découvrait, en arrivant en France, qu'ils étaient aussi dans la misère. Ils logeaient dans des endroits insalubres¹, certains étaient au chômage, certains buvaient, c'était vraiment la misère sociale. Pourquoi est-ce qu'ils en étaient là ? Et puis on a découvert aussi leurs enfants : des gens complètement déchirés qui ne parlaient pas arabe comme nous, qui comprenaient quelques mots. Et quand on jouait, ils disaient : « Qu'est-ce que c'est qu'ça ? » Ils ne comprenaient rien du tout. Par contre, leurs pères étaient dans la nostalgie, ça leur rappelait le bled.

Témoignage de Taoufik Bestandji, recueilli en 2005 et publié sur le site du musée de l'Immigration, histoire-immigration.fr.

1. Logement qui présente des risques pour la santé..



4 Le bidonville du Chaâba, 1960

Le Chaâba (« patelin lointain », « trou »), situé dans la banlieue lyonnaise, a accueilli une vingtaine de familles, principalement d'origine algérienne, entre 1954 et 1968.

Avec le **baby boom***, la population augmente et rajeunit. À la fin des années soixante, les moins de 20 ans représentent le tiers de la population française. Le niveau d'études augmente et les jeunes développent une culture autonome dans laquelle la musique occupe une place centrale, comme le **Yéyé*** par exemple (à droite).

Baby-Boom : augmentation importante de la natalité de la fin de la Seconde Guerre mondiale au milieu des années 1960.

Yéyé : style musical inspiré du rock and roll qui émerge en France au début des années 1960.

« Pour la première fois, on pouvait entendre de la musique n'importe où, sur le sable de la plage à côté de sa tête, dans la rue en marchant. [...] Et les jeunes arrivaient, de plus en plus nombreux. [...] On nous fournissait de quoi nous amuser, le hula hoop¹, *Salut les copains*, *Âge tendre et tête de bois*², on n'avait le droit de rien, ni voter ni faire l'amour ni même donner son avis. Pour avoir le droit à la parole, il fallait d'abord faire ses preuves d'intégration au modèle social dominant, "entrer" dans l'enseignement, à la Poste ou à la SNCF, chez Michelin, Gillette, dans les assurances : "gagner sa vie".

L'avenir n'était qu'une somme d'expériences à reconduire, service militaire de vingt-quatre mois, travail, mariage, enfants [...]. Devant ce futur assigné, on avait confusément envie de rester jeunes longtemps. Les discours et les institutions étaient en retard sur nos désirs. »

Annie Ernaux, *Les Années*, © Éditions Gallimard, 2008.

1. Danse dans laquelle on fait tourner un cerceau autour de son corps.

2. Émission de variétés pour la jeunesse diffusée à la télévision à partir de 1961.

B) Mai 68 et les contestations des années 70.



À la fin des années 1960, les transformations socio-économiques sont déjà gigantesques et pourtant la société ne semble pas avoir évolué. Les jeunes sont toujours déconsidérés dans la société : l'autorité du père est extrêmement forte dans la famille, les jeunes n'ont aucun pouvoir dans les entreprises et la vie politique est dominée par de vieilles personnes. Des institutions comme l'Armée et le Mariage encadrent la vie sexuelle et affective des jeunes et imposent une tradition dépassée (à gauche).

Chez les femmes, la situation n'est guère mieux : avant 1967, la contraception est illégale et la vie des femmes se limite souvent au rôle d'épouses et de mères (affiche à droite). Dans son ouvrage *Le Deuxième Sexe*, Simone de Beauvoir analyse la place seconde qu'elles occupent dans la société. Jusqu'en 1965, une femme ne peut ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de son mari ni travailler. Celles qui travaillent occupent souvent des postes auxiliaires et sont moins bien payées que leurs collègues masculins.

En mai 1968, c'est l'explosion : la jeunesse étudiante de Paris se révolte contre le pouvoir qui a réprimé des manifestations contre la guerre du Vietnam, les manifestations sont très violentes et la répression par les C.R.S. choque la France qui part spontanément en grève générale. Les événements de mai 68 forcent le général de Gaulle à quitter le pouvoir en 1969.



Les années qui suivent voient des réformes sociales importantes s'imposer à la suite de mai 68, notamment concernant les droits des femmes. Fondé en 1970, le Mouvement de Libération des Femmes (M.L.F.) revendique le droit des femmes à disposer de leurs corps. Après un procès très médiatisé en 1972, la loi Veil (Simone Veil à gauche) de 1975 légalise l'I.V.G.*. Avec les lois sur l'autorité parentale conjointe (1970) et le divorce par consentement mutuel en 1975, la famille a désormais un fonctionnement plus égalitaire bien que les tâches domestiques et parentales continuent à reposer surtout sur la femme. Enfin, les jeunes sont entendus : le président Valéry Giscard d'Estaing abaisse la majorité politique à 18 ans au lieu de 21 ans.

I.V.G. : Interruption Volontaire de Grossesse, terme médical qui désigne ce que l'on appelle couramment l'avortement.

C) La crise des années 1980.

En 1974 a lieu un choc pétrolier, la France s'enfonce dans une crise économique longue et durable. La désindustrialisation et le chômage de masse touchent lourdement la population. Les minorités, c'est-à-dire les immigrés, les femmes et les jeunes, sont particulièrement frappées par la précarité. Le taux de chômage passe de 3,3% de la population active en 1975 à 8,4% en 1988 en France métropolitaine, c'est le passage du **Plein-emploi au chômage de masse***.

La crise accentue les tensions sociales : aux élections législatives de 1986, le parti d'extrême-droite Front national obtient 10% des voix et passe devant le P.C.F.. Ce parti est fondé en 1972 par Jean-Marie Le Pen, déjà connu pour s'être engagé en tant que volontaire durant la guerre d'Algérie alors qu'il était député, et par Pierre Bousquet, un ancien Waffen-SS. À l'époque, la communication du F.N. se centre principalement sur les immigrés accusés du chômage général.



La réponse de l'État français est très ambivalente : la loi de 1972 définit le racisme comme un délit ; dans le même temps la France décide de fermer ses frontières et de ne plus accueillir d'immigrés. Pour favoriser leur intégration, le gouvernement adopte le **regroupement familial*** en 1976, qui permet aux immigrés de faire venir leur famille en France sous certaines conditions.

En 1983, les jeunes Français issus de l'immigration organisent une marche, appelée « **Marche des beurs** » par les médias, pour protester au nom des valeurs de la République contre le racisme et la xénophobie. À la suite de cette marche, en 1985, François Mitterrand crée une carte de séjour de 10 ans.

Les réponses de l'État au chômage de masse sont timides : il crée en 1988 le **R.M.I., Revenu Minimum d'Insertion**, ce revenu garantit des ressources minimales aux personnes les plus démunies, aujourd'hui le R.S.A.. En 1985, face à la situation alimentaire en France qui se dégrade et devant l'inaction de l'État, le populaire comique et acteur de cinéma **Coluche créé une association, Les Restos du Coeur**, (à droite) qui fournit gratuitement des repas aux personnes en détresse. Le nombre de repas gratuits servi ne cesse d'augmenter jusqu'à aujourd'hui encore.



Plein-emploi / Chômage de masse : hausse importante et rapide du nombre de chômeurs.

Regroupement familial : désigne la possibilité pour un immigré de faire venir sa famille en France sous certaines conditions.

